

STATEMENTS
AND
SPEECHES



DÉCLARATIONS
ET
DISCOURS

90/8

Notes pour une allocution
du très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
à la séance d'ouverture de la sixième réunion
du Comité des ministres des Affaires
étrangères du Commonwealth

Abuja (Nigéria)
le 16 mai 1990

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Chers collègues et distingués invités,

Je vous remercie, Monsieur le Président; vous nous faites à tous un grand honneur en prenant la parole à cette réunion. Les efforts que vous et vos compatriotes avez déployés pendant de nombreuses années pour lutter contre l'apartheid sont largement reconnus, de même que le rôle déterminant que vous avez exercée en favorisant l'épanouissement de démocratie et du progrès économique dans votre puissante nation.

C'est un Nigérian, le général Olusegun Obasanjo, qui a mis à profit sa sagesse et son expérience pour occuper les fonctions de co-président du Groupe des personnalités éminentes de notre Organisation. C'est à un autre fils du Nigéria, le Chef Emeka Anyaoku, que l'on doit ces des pressions exercées à l'échelle internationale contre l'apartheid. Enfin le choix historique qui a été fait en lui confiant le poste de Secrétaire général du Commonwealth doit permettre au Nigéria de continuer à jouer un rôle prépondérant en ce domaine.

Monsieur le Président, je voudrais vous remercier, tout comme votre ministre des Affaires étrangères et le peuple du Nigéria, de l'engagement de longue date que vous avez pris en faveur de l'égalité et de la justice en Afrique du Sud, de même que de votre généreuse hospitalité ici même, à Abuja.

Au nom de tous nos membres et de toute la famille que forme le Commonwealth, je tiens à exprimer à quel point nous sommes honorés de la présence de M. Nelson Mandela à cette réunion. Rarement, dans le monde moderne, quelqu'un a su faire preuve de leadership, soit pendant votre incarcération, soit lors de négociations, par votre comportement personnel exemplaire, et nous sommes impatients de recueillir vos conseils et de voir aboutir vos efforts.

Finalement, je voudrais rendre hommage à Sir Shridath Ramphal - Sonny - qui a consacré ses compétences et son énergie considérables à l'étude du problème de l'apartheid plus qu'à toute autre question. Durant quinze années et huit réunions des chefs de gouvernement, sa sensibilité, son éloquence et son intelligence ont permis au Commonwealth de concevoir et de proposer une approche constructive unique à l'égard de ce problème et de l'avenir de l'Afrique du Sud. Je parle au nom de tous, en lui souhaitant le même succès dans ses futures entreprises.

Ce Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth se réunit à un moment où l'espoir de parvenir à un règlement pacifique en Afrique du Sud est plus grand qu'il n'a jamais été. Lors de notre dernière rencontre, à Kuala Lumpur, aucun d'entre nous n'aurait été assez téméraire pour oser penser que M. Nelson Mandela serait aujourd'hui parmi nous, venant tout juste de s'engager avec le président de l'Afrique du Sud, à l'issue de plusieurs rencontres, à entreprendre au cours desquelles un engagement mutuel a été pris d'opter pour un processus pacifique de négociation.

En 1961, l'Afrique du Sud a quitté le Commonwealth après que ses politiques d'apartheid eurent été clairement rejetées. Cette même année, l'ANC et le PAC étaient interdits. Aujourd'hui, près de trente ans plus tard, l'interdiction est levée, Nelson Mandela est libre et les négociations, que l'opposition noire a demandées pendant si longtemps en en payant le prix, semblent sur le point de devenir réalité. Mais si le climat politique s'est radicalement transformé depuis le 2 février, il est important de ne pas oublier toutefois que du point de vue juridique, bien peu de choses ont changé et que l'apartheid a toujours force de loi en Afrique du Sud.

Il ne fait certes aucun doute qu'un nouveau chapitre vient de s'ouvrir, et ses principaux auteurs sont M. Nelson Mandela et le président de Klerk. Nous espérons vivement qu'il s'agit également du chapitre final de l'histoire de l'apartheid en Afrique du Sud.

Il était clair pour les observateurs des pourparlers qui ont eu lieu du 2 au 4 mai entre les représentants de l'ANC et du gouvernement sud-africain que de part et d'autre, il existe désormais compréhension et respect.

Et surtout, chaque partie accepte également la légitimité d'autres parties qui ne siègent pas encore à la table des négociations. On a clairement indiqué, de part et d'autre, que l'on tenait à ce que le changement s'opère par des négociations pacifiques. Maintenir la paix ne sera pas chose facile dans une Afrique du Sud agitée. Mais certaines entraves à la paix, certaines causes profondes de la violence peuvent être éliminées si le gouvernement respecte son engagement de faite en sorte que l'état d'urgence soit levé, et que les lois en vigueur sur la sécurité soient révisées. L'ANC s'est engagé pour sa part à s'employer à mettre fin au climat de violence actuel.

Bien entendu, nul ne doit sous-estimer les difficultés qui restent à surmonter. Les pièges à éviter ne se trouvent pas tous centrés autour de la table de négociation. La situation tragique, proche de la guerre civile, qui prévaut au Natal est largement responsable de la violence politique que connaît le pays, et est devenue en outre un obstacle sérieux au succès des négociations. La fin de la violence au Natal exige de l'imagination et de la détermination de la part de toutes les parties et du gouvernement, ainsi que l'aide de la communauté internationale au besoin.

En ce qui concerne les négociations, d'importantes divergences subsistent; elles tiennent essentiellement aux différentes interprétations qui sont données aux concepts

de démocratie, d'égalité, de règle de la majorité, de constitution, voire même de justice. Mais il semble qu'il y ait de part et d'autre une conviction profonde que l'engagement commun visant à rechercher un règlement pacifique l'emportera en fin de compte, et que tous les Sud-Africains seront les vainqueurs.

Il y a lieu pour tous de se réjouir de ce qui s'est passé récemment en Namibie. La transition tant attendue de ce pays vers l'indépendance est la démonstration probante pour les Sud-Africains qu'un changement fondamental peut survenir grâce à une solution négociée et à un processus pacifique et démocratique. La constitution adoptée à l'unanimité par la Namibie est exemplaire en ce qu'elle institutionnalise les droits de la personne et une véritable démocratie. Le rapatriement des exilés et réfugiés namibiens, dès que l'amnistie et les modifications législatives nécessaires furent décrétées, a été un modèle de franche coopération entre la communauté internationale et les groupes namibiens concernés, modèle que je l'espère pourra bientôt être repris pour les Sud-Africains. Je suis particulièrement heureux que le ministre des Affaires étrangères, M. Gurirab, participe à cette réunion afin de nous faire profiter de la perspective particulière d'un Namibien sur les questions de notre ordre du jour.

Compte tenu de la situation nouvelle qui est celle de l'Afrique du Sud, quel doit être le rôle du Comité des ministres des Affaires étrangères, voire de la communauté internationale dans son ensemble ?

Je crois que même si nous tournons la page sur des décennies marquées par l'impasse en matière d'apartheid, la période de transition qui s'amorce présentera des défis encore plus grands. La nouvelle situation impose plus que jamais à ce Comité la responsabilité de continuer d'assumer son rôle de chef de file.

Ce comité doit continuer d'agir comme catalyseur dans chacun des domaines d'intervention qui lui avaient été attribués au moment de la réunion des chefs du Commonwealth tenue à Vancouver en 1987. Ce mandat a d'ailleurs été confirmé en octobre dernier à Kuala Lumpur. Il importe que notre travail produise un effet sur les autres membres de la communauté internationale. Notre réunion est la première grande réunion internationale sur l'Afrique du Sud organisée depuis les importants "entretiens sur les pourparlers". En participant au travail d'analyse de ce qui a été changé et de ce qui reste à changer, et en déterminant de quelles façons le Commonwealth peut appuyer un règlement pacifique et négocié, nous serons en mesure d'exercer notre action sur les autres et sur l'Afrique du Sud.

Une responsabilité toute particulière nous est dévolue en ce qui concerne le meilleur moyen d'administrer les sanctions. C'est au moment de sa réunion de Canberra, en août dernier, que ce Comité a pour la première fois parlé de la nécessité de maintenir les moyens de pression, par l'application de sanctions, jusqu'à ce que des progrès "irréversibles" aient été réalisés en vue du démantèlement de l'apartheid. Se fondant sur ce principe, le Commonwealth élargi a convenu, à Kuala Lumpur, qu'il ne pourrait y avoir d'assouplissement des sanctions en vigueur à moins de preuve de progrès évidents et irréversibles. En décembre dernier, dans une résolution adoptée par consensus à la Session extraordinaire des Nations Unies sur l'apartheid, la communauté internationale dans son ensemble a convenu que les mesures actuelles ne devaient pas être allégées tant qu'il n'y aurait pas de preuves claires de changements profonds et irréversibles.

Les sanctions ont de toute évidence eu de l'effet, certaines plus que d'autres. Ce Comité a élaboré une norme selon laquelle les autres dans le domaine sont évaluées et a fermement maintenu d'actualité la question des sanctions, Nous avons, à l'initiative de l'Australie, pris les devants pour souligner l'importance des sanctions financières. Le gouvernement d'Afrique du Sud semble déterminé à apporter des changements fondamentaux, mais les pressions doivent être maintenues jusqu'à la disparition des piliers de l'apartheid eux-mêmes. Au cours de notre rencontre, nous nous proposons d'examiner l'administration future des sanctions imposées par le Commonwealth dans le but, comme toujours, de mettre cet instrument au service d'un règlement pacifique et négocié.

Dans ces circonstances, il nous faut accorder une nouvelle priorité à notre mandat qui consiste à rejoindre tous les Sud-Africains et les aider à préparer la société post-apartheid. C'est là un défi énorme.

Il faudra entre autre établir des règles de jeu uniformes pour toutes les parties aux négociations. Les rênes du gouvernement et du secteur privé, ainsi que l'organisation, la main-d'oeuvre et les ressources financières concomitantes, demeurent entièrement entre les mains de la communauté blanche. Les plus grandes sommités du domaine juridique seront invitées à faire partie de l'équipe gouvernementale. Lorsque viendra le temps de mettre de l'avant leurs vues détaillées sur la meilleure façon d'assurer une démocratie véritablement non raciale, l'ANC et d'autres groupes se trouveront dans une position relativement désavantageuse. Pour que les négociations soient fructueuses, il faudra un meilleur équilibre des ressources et des compétences, ainsi qu'un dialogue accru dans tous les domaines de responsabilité.

Le Commonwealth peut aider; pour sa part, le Canada a consacré, au cours des deux dernières années, 1,6 million de dollars à des projets visant l'ouverture d'un dialogue en Afrique du Sud. Les événements des derniers mois ont rendu cette tâche d'autant plus urgente, si bien que cette année nous prévoyons affecter 1,8 million de dollars et attacher davantage d'importance aux projets liés directement aux négociations et aux options constitutionnelles.

À ma demande, M. Ted Lee, conseiller juridique au ministère des Affaires extérieures et ancien ambassadeur du Canada en Afrique du Sud, a effectué dans la région une mission d'évaluation des domaines dans lesquels les compétences du Canada pourraient être mises à contribution.

Sur la base de ses recommandations, et en vue des négociations futures, nous avons déjà financé des réunions regroupant l'équipe juridique de l'ANC et des avocats spécialistes des droits de l'homme en Afrique du Sud. Nous avons également octroyé une importante subvention au Centre des études de droit appliquées en vue de conférences portant sur les grandes questions constitutionnelles et permis à deux spécialistes canadiens des affaires constitutionnelles de participer à un important séminaire qui aura lieu au cours du mois. Nous cherchons d'autres moyens de jumeler d'autres experts avec la Commission de réforme du droit en Afrique du Sud.

L'enseignement, la formation et l'expérience professionnelle à donner aux Noirs sud-africains est un autre domaine où l'aide du Commonwealth est essentielle. L'ultime succès d'une Afrique du Sud non raciale repose sur la capacité des Noirs et des Blancs d'exercer un pouvoir politique et économique. L'exploitation économique est au coeur de l'apartheid et, généralement parlant, les Noirs sud-africains ont été privés de l'expérience de diriger des industries et des entreprises. La possibilité d'exercer leur leadership au sein de la fonction publique leur a également été refusée. Durant les entretiens que nous avons eus à Lusaka, M. Mandela a convenu avec moi que des programmes additionnels étaient nécessaires de toute urgence afin de donner aux dirigeants noirs potentiels - que ce soit dans l'industrie ou la fonction publique - l'expérience pratique indispensable pour diriger de grandes entreprises dans les secteurs public et privé.

La question de l'apartheid a toujours été au premier plan des préoccupations du Commonwealth. Lorsque l'Afrique du Sud s'est retirée du Commonwealth en 1961, le premier ministre du Canada, John Diefenbaker, a promis que l'on conserverait toujours l'espoir de son retour au sein de cette famille, une fois l'apartheid démantelé.

Cet espoir n'a jamais faibli. l'Accord de Gleneagles, l'Accord de Nassau, le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth sur l'Afrique du Sud, les réunions des chefs de gouvernement du Commonwealth à Vancouver et à Kuala Lumpur, l'adhésion de la Namibie à la famille du Commonwealth, enfin les travaux de ce Comité n'ont fait que renforcer cet espoir. Le renforcer non seulement en tant que signal pour les Sud-Africains qui aspirent à un avenir dans un pays non racial et démocratique, mais aussi parce nous savons pertinemment combien une Afrique du Sud libre enrichirait notre famille et le monde en général.

Telles sont les raisons et les espoirs qui nous rassemblent ici, au cœur de la nation la plus peuplée d'Afrique - un Commonwealth qui réunit toutes les cultures et les traditions du monde, et qui est résolu à collaborer avec les différents peuples de l'Afrique du Sud afin de faire de cette nation un pays où les principes d'égalité et de pouvoir s'appliqueront à son peuple tout entier.